

L'hon. Eric Kierans (ministre des Postes): Le ministère n'a pas de tels projets pour le moment.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENT

LE PERSONNEL DES BUREAUX MINISTÉRIELS

Question n° 276—**M. Ritchie:**

Dans chaque ministère, y compris le bureau du premier ministre, a) quel est l'effectif du personnel des bureaux ministériels respectifs, b) quels sont les noms, dates de nomination, traitements, natures des nominations, respectivement de chaque adjoint exécutif, adjoint spécial, secrétaire particulier et secrétaire particulier adjoint, embauché en vertu du procès-verbal d'une réunion du Conseil du Trésor?

(Le document est déposé.)

L'INDEMNITÉ D'AUTOMOBILE DES MINISTRES DU CABINET

Question n° 321—**M. Coates:**

1. Est-ce que le premier ministre et les ministres du Cabinet reçoivent une indemnité d'automobile et, si oui, quel est le montant de cette indemnité?

2. Est-ce qu'on fournit au premier ministre, à tous les ministres du Cabinet ou à certains d'entre eux, des automobiles avec chauffeurs, pour leur usage personnel, et, si oui, qui les fournit et qui se charge de payer pour ce service et, enfin, quel est le montant du paiement?

3. Auxquels des ministres du Cabinet, sauf le premier ministre, fournit-on une automobile et un chauffeur, quel genre d'automobile fournit-on et sur quoi se fonde-t-on pour décider quels ministres jouiront de ce privilège?

(Le document est déposé.)

LA RÉVISION DES LOIS D'EXPROPRIATION

Question n° 660—**M. Fortin:**

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de charger un comité de reviser les lois canadiennes relatives à l'expropriation et, dans l'affirmative, quand ce comité sera-t-il formé?

2. Combien d'expropriations sont actuellement en cours et dont l'expropriation remonte à un an, deux ans, trois ans et plus?

3. Quand un projet de loi sur l'expropriation sera-t-il présenté à la Chambre?

(Le document est déposé.)

LES PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE

Question n° 698—**M. Robinson:**

1. Le gouvernement est-il engagé présentement dans des projets de rénovation urbaine et, dans l'affirmative, où et quelles sommes ont été versées et/ou seront versées pour ces projets comme quote-part du gouvernement?

[M. Fairweather.]

2. Quels projets de rénovation urbaine exigent présentement des fonds du gouvernement, où sont-ils situés, quel est le coût global de ces projets et quelle quote-part le gouvernement devra-t-il fournir?

3. Quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il versées pour des projets de rénovation urbaine, où sont ces projets, quand ont-ils été inaugurés et quand ont-ils été ou seront-ils achevés?

(Le document est déposé.)

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, j'attire l'attention de la Chambre sur le retard incongru apporté à répondre à la question no 761, marquée d'un astérisque. Ces questions doivent en principe recevoir une réponse dans les trois jours. Celle-là concerne les protestations émanant du maire et des autres citoyens de Rock Island, dans le Québec, au sujet de la construction d'un nouveau bureau de postes. C'est la première fois, je crois, depuis bien des années, que les dirigeants et les citoyens d'une municipalité protestent contre des dépenses gouvernementales. C'est la première fois qu'on impose ces dépenses à une municipalité sans lui demander son avis. Je ne sais si c'est la raison du retard, mais qui croirait qu'il faille si longtemps pour répondre à une question aussi simple?

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, peut-être pourrais-je répondre à cette question. Comme vous le remarquerez, elle ne s'adresse à aucun ministre en particulier mais à tout le gouvernement. Par conséquent, pour que la réponse soit pertinente, il faut consulter tous les ministères pour savoir s'ils ont été saisis de la protestation. (*Exclamations*)

En tout cas, si la question avait été mieux rédigée, la réponse aurait pu être donnée plus tôt. (*Applaudissements*)

Je signale toutefois que, comme dans le cas de la question relative à la médaille du centenaire, à laquelle il a fallu répondre aujourd'hui à grands frais, il faut du temps pour répondre à certaines de ces questions. (*Applaudissements*)

Le très hon. M. Diefenbaker: S'il continue dans cette voie, le député va se prendre pour le premier ministre lui-même. La chose ne présente sûrement aucune difficulté, sauf s'il y a manque de communications entre les ministères fédéraux.

L'hon. M. McIlraith: Il vous faudrait un meilleur rédacteur.